



## **Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 12 mars 2025**

**Etaient présents** : Jean-Paul BIDAUD - Albert CHAGNEAU – Françoise FOURNIER – Joël FOURNIER – Patrick FERRET – Marietta GRELLIER - Pascal LE MASSON - Marie-Lise MASSUYEAU – Jacques MOULIN - Marie-Ange PRAIN

**Etaient excusés** : Claudine BERNARD et Annick EPAUD

**1** – Le compte-rendu de la réunion du 15 janvier 2025 est adopté à l'unanimité.

**2 – Préparation du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'association :**

**le samedi 13 septembre 2025 de 10 h à 17 h,**

Accueil avec présentation des activités proposées : marche, vélo, danse, chants, palets

Un diaporama tournera en boucle pour présenter l'histoire de l'association et les différentes activités (Jacques). Si vous avez des photos, merci de donner l'original.

Apéritif offert : musca et biscuits apéritif cacahuètes etc...

Chacun apporte son pique-nique.

Gouter offert : vin - cidre – jus de pomme – café - brioche

Un magicien officiera plusieurs fois dans la journée. Voir avec la ludothèque s'il peut intervenir avec les enfants dans les locaux de la ludothèque, et à quelle heure.

Un cadeau surprise offert à chaque adhérent présent. Jacques éditera 301 étiquettes personnalisées

Réservation par Jean-Paul de toutes les salles disponibles de l'ancienne mairie, la salle n° 4, un barnum et la sono.

Jean-Paul retrace l'historique de l'association. Pour récolter les informations : Marie-Lise contacte Marie Dessevres, Lisette Ratier – Françoise voit avec Marcelle Cantin – Albert voit avec l'association Patrimoine et informe Chant'Ami.

Prévenir tous les responsables d'activités.

Pascal contacte le magicien et informe les animateurs sport.

Pour l'intendance, l'équipe en place gère.

Marietta demande à Réjane s'il y a des démarches particulières à effectuer pour les activités sportives.

Jean-Paul voit avec l'assurance pour une extension d'assurance activités sportives pour les personnes non adhérentes.

**Questions diverses :**

Convention reconduite avec la piscine et la patinoire Le Cap de la Roche Agglo.

Montant adhésion en cours d'année : 28 €

Concours de belote interne du 27 mars : 8 €. Pour le moment, 15 équipes inscrites.

A voir si les lots habituels conviennent aux joueurs.

La journée conviviale du 24 juin est annulée.

**PROCHAINE REUNION : MERCREDI 2 AVRIL 2025 A 10 H**

**Salle N°4, derrière ancienne mairie**

La Secrétaire

Marietta GRELLIER

Le Président,



Jean-Paul BIDAUD